République Française
Département du Pas de Calais

Mairie
Oye-Plage
62215

Arrêté n° 2014/108

ARRÊTÉ DU MAIRE

OBJET : ARRÊTÉ RÉGLEMENTANT L'UTILISATION DES TERRAINS DE FOOTBALL ET L'ACCÈS À LA TRIBUNE DU STADE JEAN COURQUIN.

- Le Maire de la Ville d'OYE-PLAGE,
- Vu l'article L 2212-1 et L 2212-2 du Code général des collectivités territoriales,
- Vu l'article R.610-5 du Code pénal,
- Vu les nuisances liées à la présence régulière d'individus sur les terrains de football et dans la tribune du stade Jean COURQUIN,
- Vu les dégradations répétitives constatées sur la tribune et sur les installations sportives,
- Considérant la nécessité de prendre les mesures nécessaires aux fins d'assurer la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique,

ARRÊTE

ARTICLE 1er :

L'accès aux terrains de football ainsi qu'à la tribune du stade Jean COURQUIN est interdit en dehors des horaires d'entraînements et des rencontres sportives.

ARTICLE 2 :

Toute infraction constatée sera poursuivie conformément aux lois et textes en vigueur.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LILLE, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.

ARTICLE 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur l'Adjudant-chef, commandant la Brigade de Gendarmerie Nationale d'OYE-PLAGE, la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera remis aux intéressés et affiché.

Une ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de SAINT-OMER.
- Monsieur le Président de l'ENTENTE SPORTIVE d'OYE-PLAGE FOOTBALL.

Fait à OYE-PLAGE, le 08 octobre 2014

Olivier MAJEWICZ

MAIRIE D'OYE-PLAGE 62215

Maire d'OYE-PLAGE
Vice-Président du Département du Pas-de-Calais
Conseiller Général du Canton d'Audruicq

Affiché le 10 OCT. 2014
Transmis en Sous-Préfecture le 10 OCT. 2014

Adresse postale : **87, avenue Paul Machy / 62215 Oye-Plage** / *Téléphone* : **03.21.46.43.43** /
Port. : **06.38.85.63.16** /*Télécopie* : **03.21.46.43.49** / *Adresse électronique* : police.municipale@oye-plage.fr